
ANNEXE 6

**LETTRES D'INTENTION DES AGRICULTEURS SOUHAITANT
REJOINDRE LE PLAN D'EPANDAGE ET LETTRES DES
AGRICULTEURS SOUHAITANT RETIRER DES PARCELLES DES
PLANS D'EPANDAGE**

Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur ARNOULD Hubert, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) ARNOULD Hubert, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 1 route de Matougues
..... 51150 JUVIGNY

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols
épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Juvigny, le 24/04/2021

Signature


MR ARNOULD HUBERT
ROUTE DE MATOUGUES
51150 JUVIGNY

Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur BACQUENOIS DENIS, représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) FARL DU MEILIER, exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) 3 Rue Damant
51600 STE MARIE A PY

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à STE MARIE A PY, le 23/04/21

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur Amoury BARRE représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) Grand SCA de CLAIREFONTAINE, exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) 3 rue du 11 Novembre
51150 COUPE SUR MARNE

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Coudré/Parre, le 16/05/21

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, MonsieurCHARLET Bruce....., représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*)EARL du Petit Sand....., exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*).....La grande rue, 51810 COULUS.....
.....

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait àCOULUS....., le30/04/2021.....

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur Philippe CHARPENTIER, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) SCEA DE PUIVART, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) FERME MODUIN
..... 51450 BETHENY

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à BETHENY, le 4/08/20

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur CHRÉTIEN PATRICE, représentant de l'exploitation agricole (statut et nom) EARL CHRÉTIEN PATRICE, exploitant agricole à (adresse et commune du siège) 17, rue du Général de Gaulle,
..... 51220 BERNICOURT.....

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société SUEZ Organique afin de définir le potentiel de surface épandable pour le recyclage du produit sur les parcelles que je mets à disposition.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Bernicourt, le 20/02/2020.

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur CHRÉTIENS PATRICE, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) SCEA de BERMERICOURT exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 19, rue du Général de Gaulle
..... 5A220 BERMERICOURT

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à BERMERICOURT, le 19/08/2020

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur COLLIOT Benjamin, représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) EARL de la CUMINE, exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) 23 Rue du Général de Gaulle
54600 LIVRY-LOUVERCY

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

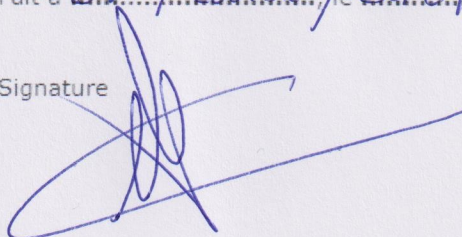
- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols
épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à LIVRY-LOUVERCY le 26/04/2021

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRÉ D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA
COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur *Boydol Maurice* représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) *Boydol Maurice* exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) *Boydol Maurice*
..... *Reims Haut Marais*
déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à *Reims* , le *25/09/2020*

Signature

Boydol Maurice

Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur DENISE....., représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) EARL DE NANCRAY....., exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) Ferme de Nancray, 58210 CHAMPLEMY

.....
déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Champlemy....., le 22/09/20.....

E.A.R.L. DE NANCRAY
Ferme de Nancray - 58210 CHAMPLEMY
Tél. : 06 10 50 71 19
Société civile au capital social variable de 7 500 €
787 705 896 R.C.S. NEVERS
N° T.V.A. : FR 30 797 705 696

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur Desloge Gregoire, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) SCEA Le Hestier, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 3 rue du chateau 51700 Logey

.....
déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Logey, le 6/8/20

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur Desloges Gregoire, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) EARL L'EPIDORE, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) Zone du chateau 51170 Lagney.

.....
déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Lagney, le 6/18/20

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur ...GALICHET MICHAEL....., représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) ...galichet m. et c......, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*).....

21 rue de champagne 51520

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à La Neuve....., le 23 / 4 / 21

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur *Philippe Gerbaun*, représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) *SCEA de la Commanderie*, exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) *62 rue du camp d'Attila*
..... *51 000 Châlons en Champagne*

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à *Châlons*, le *23/04/2026*

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT

L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur Philippe Gerbaun, représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) SLEA Alliance PHA, exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) 62 rue du camp d'Attila
51000 Chalons en Champagne

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Chalons, le 24/4/2022

**SOCIÉTÉ CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE
" Alliance PHA "**

Capital social: 97 482 €

Siège Social: 62 rue du Camp d'Attila

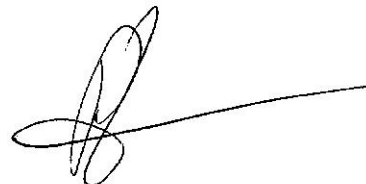
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 800 248 379

TVA intracommunautaire FR 96 800 248 379

Téléphone 06 80 07 95 04

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur GODAILLOT LOIC, représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) EARL DU MOULIN, exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) DE L'Étang St Sau plet / A

.....
déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

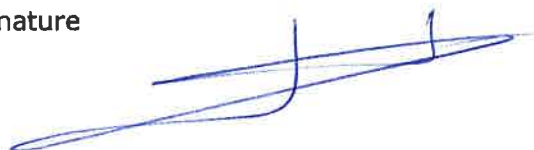
- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à St Sau plet, le 23/04/21

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur*Juérin Didier*....., représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) *EURL Juérin Rémiens*....., exploitant agricole à
(adresse et commune du siège).....*1 Rue des Flogères 51420 BERRE*.....

.....
déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à*BERRE*....., le*27/02/2020*.....

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur Guyillaume Florent, représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) Guyillaume Florent, exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) 46 Rue du 151 RE
51170 Aumerhancoeur

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Aumerhancoeur, le 28/02/2020

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur JACQUIER Eric, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) EARL JACQUIER, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 1, Impasse des champs 51400
St Hilaire au Temple

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols
épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à St Hilaire au Temple, le 24 Avril 2021

Signature

E.A.R.L. JACQUIER
1, impasse des Champs
51400 SAINT-HILAIRE-AU-TEMPLE
Tél. 03 26 66 30 37 - Fax 03 26 68 05 37
Société civile au capital social variable de 66 400 €
343 882 627 R.C.S. CHALONS EN CHAMPAGNE



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur JESSON Michel, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) EARL M. JESSON exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 1 rue Chanteraine
..... 51520 Recy

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

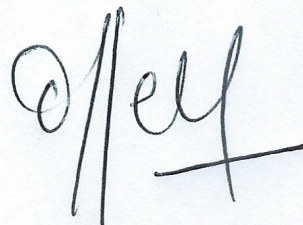
- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Recy, le 10 Mai 2021

Signature



EARL M. JESSON
1 rue Chanteraine
51520 RECY

Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur JOLLY Olivier, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) EARL de la Vesle, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 18 rue Tabur 51400 Sept-Saulx

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols
épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Sept-Saulx, le 23/04/2021

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur LANDRAIN MARCEL, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) LANDRAIN Marcel, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 2 voie de la veuve 51520 Recy

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

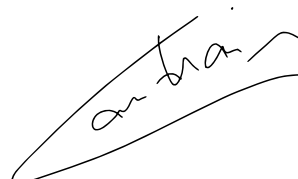
- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Recy, le 23/04/2021

Signature





Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur LETTI Philippe, représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) SARL SEFEC, exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) Ferme du Château
51510 Coles

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Coles, le 21 Avril 2021

Signature

Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur Jacques Le Roux, représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) SIA de Vaux Varennes exploitant agricole à
(adresse et commune du siège) 19, rue de la République
51 140 ROYAIN

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

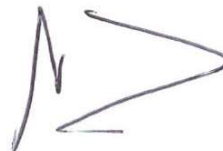
- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Royain, le 06/04/2020

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

**LETTRE D'INTENTION CONCERNANT
L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA
COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS**

Je soussigné, Monsieur Christophe MASSART, représentant de l'exploitation agricole (statut et nom) Individuel, exploitant agricole à (adresse et commune du siège) B, avenue Nationale, La Neuville,
51100 REIMS

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société SUEZ Organique afin de définir le potentiel de surface épandable pour le recyclage du produit sur les parcelles que je mets à disposition.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Reims, le 20/02/2020

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRÉ D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'ÉPURATION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur*Alexandre Grégoire*....., représentant de
l'exploitation agricole (statut et nom) ..*Alexandre Grégoire*, exploitant agricole à
(adresse et commune du siège).....*Chemin de Pellette*.....
.....*51000 Cléroux en Champagne*.....

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :


- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à *Cléroux en Champagne* le *22 Avril 2021*

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur Perard Christophe, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) EARL de l'ETAPE, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 47, rue Foch 51600 SOMMEPY

.....
déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

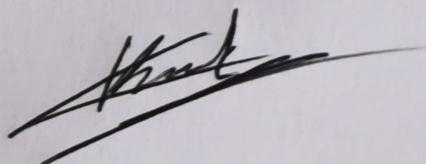
- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Sommepy, le 23/04/2021

Signature



Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur POTIE' Henri, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) SCEA DU BRABANT, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 3 RUE KELLERDAMM
..... SUISSE CONDÉ SUR DARNIE

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

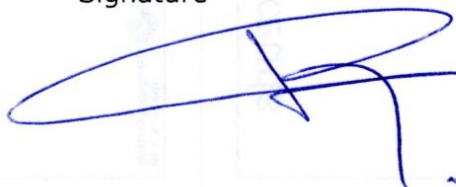
- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Condé/Reims, le 30 Avril 2021

Signature





Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur RIGOLLET JEAN, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) EARL RIGOLLET Jean, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*)... 11 rue du Moulin
.....
51150 JUVIGNY

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Juvigny, le 26 Avril 2021
Signature

EARL RIGOLLET JEAN
CAPITAL 92250 €
11 rue du Moulin
51150 JUVIGNY
RCS CHALONS D 326 069 697 00018
TVA FR 90 326 069 697
Tél. 03 26 67 30 12 -



Communauté Urbaine du Grand Reims

LETTRE D'INTENTION CONCERNANT L'UTILISATION AGRICOLE DES BOUES DE LA STATION D'EPURATION DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Je soussigné, Monsieur THIRY Guillaume, représentant de
l'exploitation agricole (*statut et nom*) THIRY Guillaume, exploitant agricole à
(*adresse et commune du siège*) 118 rue du Hameichen
59147 Flines les Raches

déclare souhaiter intégrer le plan d'épandage des boues de la station d'épuration de la
communauté urbaine du grand Reims, sous réserve des conditions suivantes :

- conformité des boues à la réglementation en vigueur (arrêté du 08 janvier 1998) ;
- qualité des épandages ;
- mise en place d'un suivi agronomique (analyses régulières des boues et des sols épandus) ;
- informations des agriculteurs

L'étude de mon assolement, des parcelles et des sols pourra être réalisée par la société
SUEZ Organique afin de définir les surfaces potentiellement épandables et l'aptitude des
parcelles que je mets à disposition en prévision de recevoir les boues de la collectivités
décrites dans les fiches de présentation jointes.

J'ai pris connaissance des dispositions générales de mise en agriculture des boues. Les
détails seront précisés ultérieurement lors de l'établissement d'une convention entre le
producteur et les agriculteurs utilisateurs.

Fait à Lille, le 26/09/21

Signature

S.C.E.A. DE BERMERICOURT

Capital social 477 400 €
R.C.S. Reims D 313 932 675
Rue du Général de Gaulle
51220 BERMERICOURT
Tél. 03 26 61 04 72

Bermericourt, le 5 Octobre 2021

Objet : Modification du parcelle mise à disposition
pour les épandages des boues de la station d'épuration de LOURE

Madame, Monsieur,

Par cette lettre, je vous informe que je souhaite retirer du
périmètre d'épandage des boues de la station d'épuration
de LOURE la parcelle suivante :

parcelle LE MENU SON ZC 17

Merci de prendre en compte cette modification et de me
confirmer en retour la réception de ce courrier.

Pour la SCEA de BERMERICOURT

Le gérant, Patrice CHRISTIEN



E.A.R.L. CHRETIEN PATRICE
17 rue du Général de Gaulle
51220 BERMERICOURT
Tél. : 03 26 61 03 30
e.mail : earl.chretien.patrice@orange.fr
Société civile au capital social variable de 67 200 €
422 106 716 R.C.S. REIMS
N° TVA : FR 01 422 106 716

Bermericourt, le 5 Octobre 2021

Objet: Modification du parcellement mis à disposition
pour les épandages des boues de la station d'épuration de LOVRE

Madame, Monsieur,

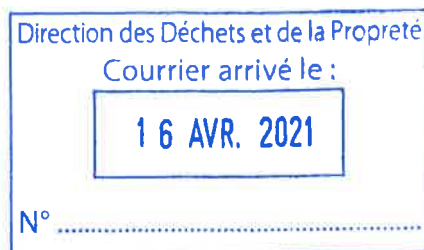
Par cette lettre, je vous informe que je souhaite retirer du
périmètre d'épandage des boues de la station d'épuration
de LOVRE les parcelles suivantes :

parcelle	Le MENU SON	ZC 18	10ha
parcelles	le FONDS DU PUIF	ZC 31	4ha 72
		ZC 32	6ha 90
parcelles	SUR LA VOIE	ZE 32	10ha 14
		ZE 34	3ha 80
		ZE 36	4ha M
		ZE 39	4ha 31
parcelles	LA MALETTE	ZH M	4ha 50
		ZH 12	4ha 44
		ZH 13	4ha 96
		ZH 14	12ha 01

Merci de prendre en compte cette modification et me
confirmer en retour la réception de ce courrier.



SCEA ALLART
10 rue du Commerce
51 450 BETHENY



GRAND REIMS
Direction des Déchets et de la Propreté – Pôle Déchets Centre
A l'attention de Mme BOYER Karine
7 rue Robert Fulton
51100 RIEMS

Objet : dénonciation du plan d'épandage

Madame,

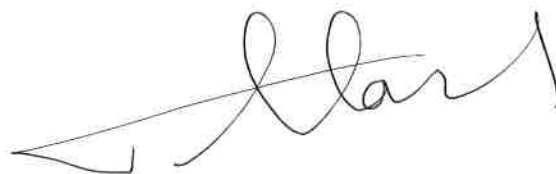
Par la présente, je vous informe que je souhaite dénoncer la convention d'épandage que nous avons pour l'épandage de boues de STEP issues de votre installation.

En effet, suite à mon engagement dans la reprise de digestat de méthaniseur au travers de la société ENERGILIS, je suis dans l'obligation de me retirer de votre plan d'épandage.

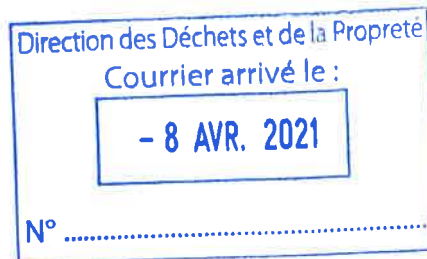
Cette dénonciation est applicable sous la réserve de la mise en route du projet méthanisation.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à BETHENY,
Le 01/03/2020
M. ALLART Gilles



EARL BRIFFAUT Damien
13 rue Gustave De Bohan
FRESNE-LES-REIMS
51110 BOURGOGNE FRESNE



GRAND REIMS
Direction des Déchets et de la Propreté – Pôle Déchets Centre
A l'attention de Mme BOYER Karine
7 rue Robert Fulton
51100 RIEMS

Objet : dénonciation du plan d'épandage

Madame,

Par la présente, je vous informe que je souhaite dénoncer la convention d'épandage que nous avons pour l'épandage de boues de STEP issues de votre installation.

En effet, suite à mon engagement dans la reprise de digestat de méthaniseur au travers de la société ENERGILIS, je suis dans l'obligation de me retirer de votre plan d'épandage.

Cette dénonciation est applicable sous la réserve de la mise en route du projet méthanisation.

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Fait à FRESNE LES REIMS,

Le 31/03/2020

M. BRIFFAUT Damien